

Le Proviseur

Vientiane, le 12 octobre 2017

Réunion: commission extension + AMO

Destinataire(s) : commission extension

## ---- Réunion commission extension AMO ----

Première réunion avec un nouveau parent volontaire Mathieu CHATENET.

**Présents** : Anne Chaponnière, Mathieu Chatenet, Serge Doussantousse, Stefan Meenken, Sébastien Mathey.

Voici les points abordés :

- 1) Il est demandé à Stefan Meenken de rédiger des courriers pour le compte du comité de gestion :
  - a. Le premier à destination de Chitchaureune pour donner l'accord concernant la proposition de travaux supplémentaires, pour indiquer le refus du maître d'ouvrage d'assumer les mauvaises estimations du BoQ en termes de travaux électriques, réseau d'eau, sanitaires, internet, téléphone, alarme et sécurité ; enfin indiquant que chaque somme perçue par l'entreprise de construction devra être justifiée par des travaux.
  - b. Le second pour rappeler les règles de communication entre le maître d'œuvre, le constructeur, et le maître d'ouvrage qui doivent nécessairement passer par l'assistant à la maîtrise d'ouvrage.
- 2) Les couleurs des portes et devantures devront suivre celle prévues par l'architecte. Si elles s'en écartent trop, l'AMO devra solliciter la commission extension pour une validation
- 3) Le constructeur est toujours dans l'attente des plans. (mis à jour le 11 octobre en réunion de chantier). M. Phonexay se charge de finaliser le design.
- 4) Laboratoires : le constructeur dit ne pas avoir les plans. L'AMO lui renverra
- 5) Rappel que sur les plans électriques : chaque point sur le plan élaboré par Cédric Paga correspond à 2 prises → cela n'est pas respecté sur le site
- 6) Les plafonds de l'amphithéâtre et du terrain de sport couvert restent conformes au DCE ; aucun changement à réaliser.
- 7) Le local de stockage derrière l'amphithéâtre (arrière scène) sera climatisé comme prévu.
- 8) Mur d'escalade : il est terminé sans avoir aucune référence sur le niveau des voies, sans essai... Cette livraison ne peut être acceptée en l'état.

### --- Point soulevé avec Phonexay au sujet de la dépose-minute le 11 octobre ---

La voie avec de petits carrés correspond à une dépose-minute sur toute la longueur de la façade de l'établissement (+ trottoir de 1.20 m à l'intérieur). Cette voie est construite par l'établissement et se trouve au-dessus de l'actuelle route et au même niveau supposé que la future route.

Attendu que la route ne sera pas réalisée avant l'ouverture de l'établissement, il a été demandé à l'architecte de prévoir une pente pour l'entrée des véhicules (au niveau de l'entrée du personnel) et une autre pente pour la sortie des véhicules, côté route longeant l'amphithéâtre ; le tout de manière à permettre un demi-tour des véhicules comme indiqué par la flèche rouge sur le dessin ci-après.

